

COMMUNE DE LANGLEY
~~~~  
CARTE COMMUNALE  
~~~~  
MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE
~~~~

AVIS AU PUBLIC  
~~~~

Par arrêté municipal du 09 février 2024 le Maire de LANGLEY a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration de la carte communale.

A cet effet, M Régis BRUEY est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 12/03/2024 au 13/04/2024, *soit* 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier seront déposées au secrétariat de la mairie où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture des Vosges, via l'outil recherche du site.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique figurent dans le dossier de carte communale soumis à enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie, les :

- Mardi 12/03/2024 de 10h à 11h
- Mardi 02/04/2024 de 10h à 12h
- Samedi 13/04/2024 de 10h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration de la carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie, ou adressées au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse de la mairie 39 rue de la Mairie 88130 LANGLEY ou par courriel ; com.enq.epi@orange.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de LANGLEY où ils seront tenus à la disposition du public. Ils pourront également être consultés sur le site internet de la Préfecture des Vosges, via l'outil recherche du site.

L'élaboration de la carte communale pourra alors être approuvée par délibération du conseil municipal et par arrêté du préfet des Vosges.

La Commune de LANGLEY, dont les coordonnées suivent, est la personne morale responsable du projet d'élaboration de la carte communale soumis à enquête, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées :

Mairie de LANGLEY 39 rue de la Mairie 88130 LANGLEY ; 03 29 38 80 71

Elle est représentée par M Jean-Luc CHAUDY, Maire.